

Mauro Michelini

Commissaire aux comptes Aix-en-Provence (FR)

Ordre Experts-Comptables Marseille (FR)

Revisore Contabile (I)

Ordine Dottori Commercialisti di Milano (I)

CT del Giudice - Tribunale di Milano (I)

Diplomato Federale di Esperto Contabile (CH)

Expert – Tribunal de Première Instance de Genève (CH)

Expert – Tribunal Cantonal de Lausanne (CH)

Esperto – Ministero Pubblico di Lugano (CH)

CODE DE BONNE CONDUITE ENTRE LE CLIENT ET LE CABINET

Cette lettre est un protocole de principe les bonnes relations à adopter entre le client et le Cabinet avant la signature de la lettre de mission qui définit ces mêmes relations professionnelles (entre le client et le Cabinet).

Avant de signer la lettre de mission, le client est informé grâce au présent code de bonne conduite des règles qui devront être respectées.

Le Cabinet a des obligations et devoirs envers son client qui sont de respecter les termes du contrat.

Le client a, à son tour, des règles à respecter pour que la mission qu'il a confié au cabinet puisse se faire dans un esprit de confiance et de sérénité :

- la cordialité doit être une règle de base dans les relations entre le client et les collaborateurs du cabinet ;
- le client doit respecter les règles qui lui incombent et qui sont établies dans la lettre de mission;
- le client doit respecter les horaires de travail du Cabinet qui assure une permanence téléphonique de 9h00 à 17h30, ainsi que les horaires des collaborateurs qui prévoient une pause entre 13h00 et 13h30 ;
- le client doit absolument respecter les échéances dans l'envoi des informations demandées par le(s) collaborateur(s) en charge du dossier pour un meilleur suivi de celui-ci, tout comme le Cabinet doit respecter les échéances légales imposées par les différentes administrations.

Un planning de travail sera établi par le collaborateur en charge du dossier, avec des échéances et des dates limites. Une méthode de travail sera retenue en accord avec le client pour l'échange des informations. Ce planning devra être respecté par le client pour permettre au collaborateur d'effectuer son travail dans les délais.

Et ceci afin d'éviter toute confusion ou conflits dus aux urgences des dossiers.

Si un problème venait à surgir, celui-ci doit être évoqué par le client, et ne doit pas rester sans discussion : le client devra prévenir le Cabinet d'abord par téléphone, fax ou mail, puis si la situation

Per l'Italia

Centro Commerciale Internazionale - "Il Girasole" Palazzo Marco Polo – UDV 310 -S.P.40 Binasco-Melegnano 20084 Lacchiarella MI
Tel: +39 02 90 03 32 90 Fax: +39 02 90 09 31 39 Cell: +39 335 62 55 933 E-mail : m.michelini@michelinimauro.it

Pour la France

16, rue Alberti – 06000 Nice
Tel : +33 (0) 4 93 76 83 16 Télécopie: +33 (0) 4 93 76 87 94 Port: +33 (0) 6 08 99 52 40 E-mail: m.michelini@michelinimauro.fr
Agrément de formation n° 93060588806 – attribué par la Préfecture de la Région PACA

Per la Svizzera /Pour la Suisse

C/O Chambre de Commerce Italienne pour la Suisse 12-14, rue du Cendrier 1211 Genève 1
Tel : +41(0)22 732 55 25 Fax: +41(0) 22 732 55 26 Cell / Port : +41 (0) 79 8008390 E-mail mauro.michelini@bluewin.ch

n'évolue pas, prévenir le collaborateur responsable du dossier, puis ensuite le titulaire du Cabinet afin d'éviter toute situation de conflit dans les relations entre le client et le Cabinet.

La responsabilité du Cabinet ne saurait être engagée dans le cas où le client ne respecte pas ses obligations vis à vis du présent code de bonne conduite.

Nice, le _____

Le Cabinet

Le Client

Per l'Italia

Centro Commerciale Internazionale - "Il Girasole" Palazzo Marco Polo – UDV 310 -S.P.40 Binasco-Melegnano 20084 Lacchiarella MI
Tel: +39 02 90 03 32 90 Fax: +39 02 90 09 31 39 Cell: +39 335 62 55 933 E-mail : m.michelini@michelinimauro.it

Pour la France

16, rue Alberti – 06000 Nice

Tel : +33 (0) 4 93 76 83 16 Télécopie: +33 (0) 4 93 76 87 94 Port: +33 (0) 6 08 99 52 40 E-mail: m.michelini@michelinimauro.fr
Agrément de formation n° 93060588806 – attribué par la Préfecture de la Région PACA

Per la Svizzera /Pour la Suisse

C/O Chambre de Commerce Italienne pour la Suisse 12-14, rue du Cendrier 1211 Genève 1

Tel : +41(0)22 732 55 25 Fax: +41(0) 22 732 55 26 Cell / Port : +41 (0) 79 8008390 E-mail mauro.michelini@bluewin.ch